

Avis voté en plénière du 9 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La CFE-CGC est en totale adéquation avec le projet d'avis sur l'agriculture familiale. Face aux importants défis alimentaires, sociaux, environnementaux mondiaux, les agricultures familiales constituent un levier efficace de lutte contre la pauvreté et la sous-nutrition.

Elle joue un rôle central en matière de maintien et de création d'emplois. Ainsi, la disparition des exploitations familiales priverait deux milliards de personnes d'activité. Elle favorise de fait le développement économique des territoires.

Ce modèle caractérisé par un lien fort entre la famille et l'unité de production est menacé car évoluant dans un contexte mondial marqué par la recherche de croissance et de compétitivité.

Les pays en développement ont perdu au fil de la libéralisation des échanges les moyens juridiques et économiques qui leur permettent d'assurer la protection de leur agriculture.

La financiarisation de celle-ci se traduit par l'arrivée d'investisseurs à la recherche d'une forte rentabilité et dotés de moyens financiers importants qui favorisent les grandes cultures ou l'élevage industriel au détriment des agriculteurs locaux.

Pourtant, les agricultures familiales présentent de nombreux atouts et restent dominantes, puisque 9 exploitations sur 10 dans le monde sont des exploitations familiales.

Il faut défendre et promouvoir ces agricultures afin de créer un environnement favorable au développement durable des pays.

La CFE-CGC cautionne les préconisations de l'avis et tient notamment à mettre en exergue :

- la pérennisation des agricultures du monde afin de mieux les connaître, et qu'elles puissent ainsi faire l'objet de politiques publiques adaptées ;
- garantir l'autonomie des agriculteurs en sécurisant l'accès à la terre et à l'eau via un contrôle public renforcé ;
- préserver le droit des agriculteurs à l'accès à des semences adaptées car elles sont au cœur de l'activité agricole ;
- renforcer l'accès au crédit pour financer les investissements familiaux et remédier à la problématique de l'installation des jeunes agriculteurs par un soutien de la puissance publique ;

- enfin, et en conclusion, lutter contre la concurrence mondialisée et ses conséquences négatives pour les agricultures familiales, comme la volatilité des prix, principale cause des émeutes de la faim.

Le bilan de la libéralisation des échanges sur l'agriculture, établi par l'ONU, doit impérativement être pris en compte dans les négociations internationales afin d'établir de nouvelles règles plus adaptées, comme la protection des agricultures familiales des pays.

L'agriculture doit être enfin reconnue au regard de son rôle pour la souveraineté et la sécurité alimentaire des États et le droit pour tous à une alimentation saine et équilibrée.

La CFE-CGC a voté l'avis.